

DOCUMENTS À FOURNIR POUR

LA MUTATION, LE TRANSFERT, LA TRANSLATION D'UNE LICENCE DÉBIT DE BOISSONS, RESTAURANT OU VENTE À EMPORTER

Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

Pour effectuer cette démarche, merci de vous présenter muni de photocopie des pièces justificatives demandées, à l'adresse suivante :

📍 Ville de Saint-Étienne

Direction Police et Sécurité Civile Municipales 3, avenue Augustin Dupré

42000 Saint-Étienne

Tél. 04 77 48 53 53

ou par mail : courriermairie@saint-etienne.fr



🕒 Horaires accueil du public :

Lundi matin : 9 h - 12 h

Mardi après-midi : 13 h 30 - 16 h 30

Jeudi après-midi : 13 h 30 - 16 h 30

	Licence III	Licence IV	Petite licence restaurant	Licence restaurant	Petite licence à emporter	Licence à emporter	Licence à emporter pour vente ambulante
Numéro du CERFA : CERFA 11542*05	×	×	×	×	×	×	×
Pièce d'identité • Carte Nationale d'Identité ou • Passeport ou • Carte de séjour en cours de validité ou • Permis de conduire	×	×	×	×	×	×	×
Permis d'exploitation (liste des organismes agréés : www.interieur.gouv.fr)	×	×	×	×	×	×	
Document attestant que le déclarant est propriétaire de la licence (acte de vente ou attestation ou bordereau d'adjudication) Ou contrat de location gérance	×	×					
Dernier récépissé de déclaration où apparait le nom de l'ancien propriétaire de la licence	×	×					
Bail signé ou acte de vente ou compromis de vente concernant les locaux où va être exploitée la licence	×	×	×	×	×	×	
Si en société : les statuts	×	×	×	×	×	×	×
Si transfert = changement de commune. Avis favorable de la Préfecture	×	×					
Si translation = changement d'adresse sur Saint-Étienne. Avis favorable de la Préfecture concernant la zone protégée	×	×					
Carte de marchand ambulant en cours de validité (délivrée par la chambre des métiers – valable 4 ans)							×